



Communiqué de presse

Non à la casse de la formation des enseignant·es et des ESPE !

Les ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ont annoncé une réforme du recrutement et de la formation des enseignant·es, et des Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE). Comme c'est maintenant l'habitude, ces annonces se font dans la presse en ignorant explicitement les personnels et leurs représentant·es.

Pourtant ces questions ne sont pas neutres et mériteraient autre chose que le mépris et le dogmatisme.

Les modifications sont annoncées dès la session 2019/2020 des concours de recrutement. Le gouvernement veut imposer un recrutement des fonctionnaires (stagiaires) plus tardif que ce que nous connaissons actuellement en le plaçant après le Master 2 alors qu'actuellement il est en fin de Master 1. Rappelons que, pour la FERC-CGT, ce recrutement doit, au contraire, se faire au niveau L3.

Première conséquence : 25 000 emplois de fonctionnaires seraient supprimés immédiatement.

De plus, le gouvernement veut imposer un recul sur une avancée gagnée en 1989-90 (passage au statut de Professeurs des Ecoles, puis création des IUFM) en rendant les modalités de recrutement différentes entre le 1^{er} degré et le 2nd degré :

- ✗ pour le 1^{er} degré, l'admissibilité serait en fin de Licence (L3) et l'admission en fin de Master 2. Les étudiant·es seraient alors placés dans un Master de type apprentissage, précaires et payés au lance-pierre. Ils·elles auraient de fortes responsabilités pédagogiques sur le terrain mais avec une formation réduite à une peau de chagrin et sans garantie d'un recrutement définitif.
- ✗ Pour le 2nd degré, l'admissibilité serait en fin de premier semestre de M2, puis 6 mois comme étudiant·e le temps de terminer le M2 et être enfin admis.

Deuxième conséquence : c'est une attaque de fait contre le statut de fonctionnaire avec une entrée par la précarité dans le métier (est-ce cela un « *métier qui s'apprend* » ?). Ceci n'est pas étonnant puisque Blanquer souhaite publiquement se diriger vers un recrutement fait directement par les chef·fes d'établissement.

Troisième conséquence : les formations dans les universités seraient réduites (on imagine encore des coupes budgétaires injustifiées), un vague tutorat dans les écoles et établissements serait

maintenu. Le gouvernement s'en servirait probablement pour fermer un certain nombre d'ESPE, profitant dans le même temps de la fusion des académies.

La FERC-CGT s'opposera à cette entreprise idéologique. Elle exige d'être reçue par les ministères concernés. Elle prendra tous les contacts pour construire une réponse unitaire à ces attaques.

Vous trouverez ci-joint notre « 4 pages » revendicatif résumant les propositions de la FERC-CGT pour le recrutement et la formation des personnels de l'Éducation nationale et pour les personnels des ESPE.

Montreuil le 6 septembre 2018